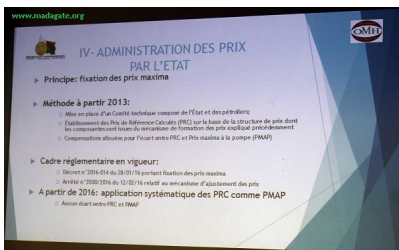




## Le ministre de tutelle, Horace Gatien, et le DG de l'OMH, Harivelo Andrianaharinjaka



# Madagascar Carburants: prix à la pompe ajustés automatiquement

Mercredi, 02 Mars 2016 06:41 - Mis à jour Mercredi, 02 Mars 2016 07:03

www.madagaste.org

Arananarivo, 1<sup>er</sup> mars 2016

Conférence de presse  
Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures  
Office Malgache des Hydrocarbures

**Les subventions supprimées, les prix à la pompe ajustés automatiquement**

L'Etat malgache supprime les subventions aux compagnies de distribution pétrolières et à partir de 2016, applique un mécanisme formel d'ajustement automatique des prix à la pompe. D'une part, ce nouveau mécanisme d'ajustement permettra de ne plus recourir au système de subventions, particulièrement lourd pour le budget de l'Etat. D'autre part, la suppression des subventions permettra au gouvernement de consacrer une enveloppe plus conséquente aux projets de développement prioritaires.

**Des prix réalistes et réels**

Pour rappel, en 2010, le gouvernement de transition a administré les prix à la pompe de l'essence, du gazoil et du pétrole lampant pour préserver le pouvoir d'achat de la population face à la forte hausse des cours mondiaux des carburants. Jusqu'en 2015, les distributeurs ont bénéficié de compensations représentant l'écart entre les prix à la pompe et les prix de référence calculés, régulièrement mis à jour par un comité technique. Ce comité regroupe les représentants de l'Etat (Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures et Ministère des Finances et du Budget), de l'Organisation Malgache des Hydrocarbures (OMH), et des compagnies pétrolières. Il établit manuellement un prix de référence.

Les compensations aux pétroliers représentaient 140 milliards Ar en 2013 soit 5,1% du budget de l'Etat. En 2014, elles s'élevaient à 202 milliards Ar soit 8,3% des dépenses publiques contre 62 milliards Ar en 2015 : 1,2% des dépenses publiques.

**Des projets de développement mieux soutenus**

Pour les consommateurs et usagers directs, comme les ménages et les transporteurs, l'administration des prix a pu juguler les hausses significatives du prix du carburant et établir les activités quotidiennes liées au transport.

La suppression des subventions en 2016 permettra aux acquiescés de bénéficier d'un cadre de vie amélioré, dans la mesure où l'Etat Malgache pourra allouer un budget plus conséquent dans les actions de développement dans divers domaines essentiels à la population: éducation, santé, accès à l'eau potable etc.

Par ailleurs, le système de subvention a créé d'importantes perturbations du paiement des redevances pour le Fonds d'Entretien Routier (FER) par les distributeurs. En appliquant le nouveau mécanisme d'ajustement automatique des prix, ces redevances pourront ainsi être normalement honorées par les compagnies de distribution pétrolières.

**Des prix dépendant des cours internationaux**

La fixation automatique des prix maxima des carburants se basera désormais sur la fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers et sur leur conversion de l'Euro et du Dollar.

Pour l'instant, les actions courues internationalisées au basco recourent ces prix. La base des cours se mettra à évoluer à la suite des prix des carburants et à clarifier l'écart entre les prix de référence et les prix à la pompe : les subventions sont ainsi supprimées de facto depuis octobre 2016.

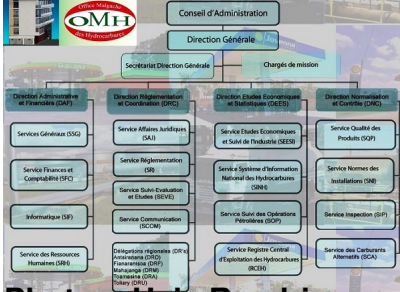


www.madagaste.org

Structure des prix Mars 2016

(en % des prix à la pompe)

|                          | Carburant Essence |       |      |       | Carburant Lampant |       |      |       |
|--------------------------|-------------------|-------|------|-------|-------------------|-------|------|-------|
|                          | Jan.              | Févr. | Mars | Avril | Jan.              | Févr. | Mars | Avril |
| Prix de Référence        |                   |       |      |       |                   |       |      |       |
| 1. Pétrole brut          | 1190              | 978   | 800  | 1036  | 39%               | 52%   | 37%  | 30%   |
| 2. Transport et stockage | 360               | 375   | 375  | 378   | 17%               | 20%   | 15%  | 14%   |
| 3. Distribution          | 571               | 531   | 531  | 531   | 16%               | 20%   | 21%  | 20%   |
| 4. Taxes et Redevances   | 1241              | 16    | 884  | 785   | 37%               | 1%    | 27%  | 28%   |
| 5. Prix à la pompe       | 3168              | 2988  | 2588 | 2718  | 100%              | 100%  | 100% | 100%  |



Photos: Haja Randria - www.madagaste.org